



Travailler dans l'enseignement

N.B. Les informations contenues dans ce document sont données à titre indicatif. Les conditions d'admission concernent uniquement la Haute école pédagogique du canton de Vaud. **Il est impératif de consulter le site internet de la HEP Vaud pour obtenir les informations les plus récentes (www.hepl.ch).**
Pour toutes les informations concernant les autres HEP, consultez le site de la Conférence suisse des recteurs des hautes écoles suisses (www.swissuniversities.ch).

L'enseignement requiert le goût du contact et de la pédagogie. Transmettre des connaissances, apprendre à apprendre ou encore rendre autonomes les élèves figurent parmi les missions premières des enseignantes et enseignants.

Les enseignantes et enseignants participent au développement personnel, intellectuel et social des élèves. Encadrer et suivre les élèves ne se limite donc pas à la seule salle de classe. Cela demande d'établir un contact régulier avec les parents et de collaborer avec l'équipe enseignante et avec les autres professionnel-le-s du milieu scolaire.

Outre les aptitudes pédagogiques, la capacité à réfléchir constamment sur sa pratique et à travailler en équipe sont également des caractéristiques de la profession. Il est également nécessaire d'aimer relever des défis.



ENSEIGNER... ?

enseigner aux degrés préscolaire et primaire

Pour enseigner à des enfants de 4 à 12 ans, un Bachelor en enseignement primaire délivré par la HEP Vaud est requis.

Pour suivre cette formation d'une durée de 3 ans (180 ECTS), vous devez posséder un certificat de maturité gymnasiale, une maturité spécialisée orientation pédagogie ou un autre titre jugé équivalent. Un titre universitaire n'est donc pas requis pour enseigner dans ces degrés.

candidat.hepl.ch > Admissions > Bachelor enseignement primaire

différences entre savoir académique et savoir scolaire

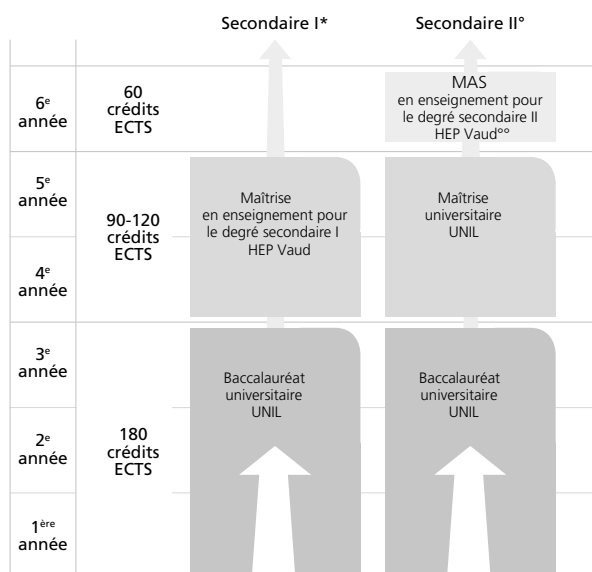
Le programme scolaire prévu dans une matière peut être très différent de l'approche de cette matière à l'Université. Le titre universitaire ne garantit pas la maîtrise des contenus utiles pour l'enseignement d'une discipline.

Par exemple, si vous souhaitez enseigner l'histoire au gymnase et que vous avez étudié l'histoire ancienne à l'UNIL, il sera nécessaire de compléter vos connaissances en histoire contemporaine, car le programme porte en grande partie sur les XIX^e, XX^e et XXI^e siècles.

Pour connaître les programmes d'enseignement, consultez le plan d'études romand (PER) ou les plans d'études cadres de la maturité gymnasiale ou professionnelle. Vous pourrez ainsi identifier les connaissances nécessaires à enseigner au degré qui vous intéresse avant d'entrer à la HEP Vaud.

www.plandetudes.ch

EKOL EDUCATION
SAVOIR



*Secondaire I : 9-11 HarmoS (élèves de 12 à 15 ans).

°Secondaire II : gymnases et écoles professionnelles (étudiants de 15 à 19 ans).

^{oo} Sauf pour l'enseignement de la culture générale dans les écoles professionnelles, voir page suivante.

Le cursus pour devenir enseignante ou enseignant varie selon le niveau dans lequel vous désirez enseigner et les exigences d'admission de la HEP Vaud.



STRUCTURE DES ÉTUDES

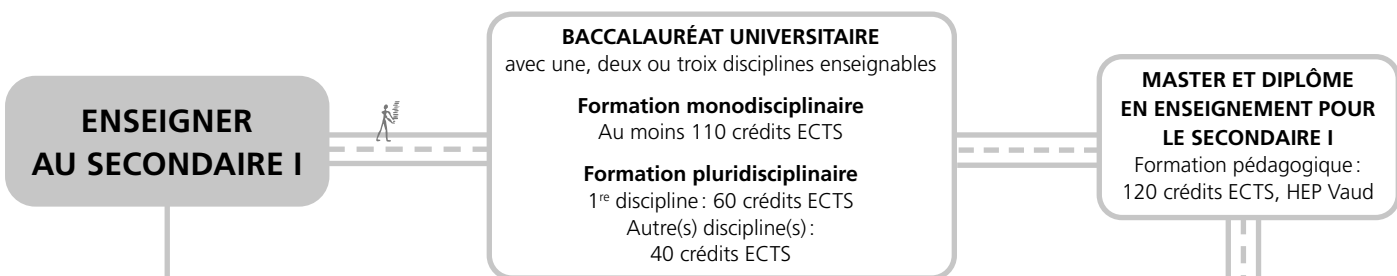
Si elles restent importantes, les possibilités d'emploi dépendent des disciplines enseignées et, plus particulièrement, de leur répartition dans les grilles horaires des élèves. Le choix de vos disciplines, mineures ou mentions est donc déterminant pour l'admission à la HEP Vaud.

Les **tableaux suivants** vous indiquent **quels titres permettent d'accéder aux formations de la HEP Vaud**. Certains titres ne correspondent pas totalement à une discipline enseignable et requièrent des compléments académiques (dans la même discipline ou une autre). **Lors du dépôt de votre candidature, le Service académique de la HEP Vaud examinera si votre titre correspond aux exigences d'admission ou si vous devez effectuer des compléments académiques en vue d'une prochaine inscription.**

**MON titre
me donne-t-il
accès à la
HEP VAUD?**



Attention: Il est possible qu'une analyse d'équivalence de votre titre soit nécessaire. Dans ce cas, vous devrez valider votre candidature en ligne, sur le site internet de la HEP Vaud, avant le 30 novembre. Le contenu de votre formation sera analysé afin de déterminer s'il répond aux exigences pour l'admission. Réfléchissez donc suffisamment tôt au choix de vos disciplines, mineures ou mentions afin d'éviter un report de votre admission à la HEP Vaud.



Bachelors répondant aux critères d'admission ¹	Accès pour la discipline enseignable
Théologie, sciences des religions	Éthique et cultures religieuses
Lettres avec comme discipline: - Français moderne, Français médiéval - Allemand - Anglais - Italien - Sciences de l'Antiquité, orientation latin - Sciences de l'Antiquité, orientation grec ancien - Histoire, Histoire ancienne - Histoire et sciences des religions, Études théologiques - Géographie	Français, Français langue seconde Allemand Anglais Italien Latin Grec Histoire, Éducation à la citoyenneté Éthique et cultures religieuses Géographie, Éducation à la citoyenneté
Sciences du sport et de l'éducation physique	Éducation physique
Management, Économie politique	Économie et droit ² , Éducation à la citoyenneté
Géosciences et environnement, mention géographie	Géographie, Éducation à la citoyenneté
Biologie	Sciences de la nature, Mathématiques ³
Médecine et Sciences pharmaceutiques	Sciences de la nature

¹ Ces titres ne garantissent pas une admission automatique.

² Pour autant que le Baccalauréat comporte 20 crédits ECTS en économie d'entreprise.

³ Pour autant que le Baccalauréat comporte au moins 20 crédits ECTS portant directement sur l'étude des mathématiques.

perspectives d'emploi

Importantes au secondaire I, les perspectives d'emploi dépendent de la répartition des disciplines dans les classes et les programmes des élèves.

Actuellement, les perspectives sont particulièrement bonnes pour les enseignant-e-s de mathématiques et d'allemand. Elles sont fluctuantes pour les autres branches.

une, deux ou trois disciplines?

Enseigner une seule discipline au secondaire I est envisageable, mais les possibilités d'emploi varient suivant la branche. Pour augmenter vos perspectives professionnelles, ajoutez à votre formation une seconde discipline, voire une troisième.

Les possibilités sont plus larges si vous combinez une branche à forte dotation horaire (français, langues, mathématiques) avec une autre branche (géographie, histoire, économie et droit, etc.).

enseigner les langues étrangères

Si vous désirez enseigner une ou plusieurs langues étrangères, vous devrez faire la preuve d'une maîtrise suffisante de ces langues.

Pour le **secondaire I** (allemand, anglais ou italien), vous devrez effectuer un séjour linguistique d'une durée totale de 6 mois. Avant l'admission, vous devrez attester au minimum d'un ou deux séjours linguistiques d'une durée de 3 mois. Une fois admis-e, vous aurez encore la possibilité de compléter la durée du séjour de 3 mois avant le début du 4^e semestre d'études.

Pour le **secondaire II** (allemand, anglais, italien ou espagnol), vous devrez attester **avant l'admission** d'un ou deux séjours linguistiques¹ d'une durée de 6 mois dans un pays ou une région de la langue concernée. Le niveau C2 selon les normes du CECR doit être attesté dans la langue visée.

¹ Les séjours linguistiques ne doivent pas nécessairement avoir été effectués dans le cadre d'une école ou d'une institution. Ils doivent néanmoins être attestés par des documents ou des justificatifs.

mobilité

Durant votre formation à la HEP Vaud, vous avez la possibilité d'effectuer un semestre de mobilité dans une institution partenaire en Suisse ou à l'étranger. Ce séjour se fait généralement pendant le 2^e ou le 3^e semestre de la formation. Il peut être pris en compte comme séjour linguistique pour l'enseignement de l'allemand par exemple.

русский
DEUTSCH/italiano
español

ENSEIGNER AU SECONDAIRE II



MAÎTRISE UNIVERSITAIRE

Au moins 120 crédits ECTS dans une discipline enseignable, dont 30 en Maîtrise

Si discipline secondaire :
Minimum 90 crédits ECTS, dont 30 en Maîtrise

DIPLÔME D'ENSEIGNEMENT POUR LE SECONDAIRE II (MAS)

Formation pédagogique :
60 crédits ECTS, HEP Vaud

MAÎTRISE EN ENSEIGNEMENT POUR LE SECONDAIRE I

Prolongation d'un an avec reconnaissance d'acquis des 60 crédits ECTS du diplôme secondaire II



perspectives d'emploi

Actuellement, les gymnases et écoles professionnelles recherchent en priorité des enseignant-e-s de mathématiques et d'allemand. Pour les autres disciplines, les besoins dépendent des dotations horaires prévues dans les plans d'études.

Pour augmenter vos chances, vous pouvez prolonger votre formation d'un an pour obtenir une Maîtrise en enseignement pour le degré secondaire I.

une ou deux disciplines ?

L'engagement des spécialistes mono-disciplinaires au secondaire II vaut surtout pour les branches à forte dotation horaire, comme le français ou l'allemand.

Pour les branches à plus faible dotation horaire, la HEP Vaud conseille de les combiner avec une autre branche (par exemple, sport et géographie, latin et allemand).



Masters répondant aux critères d'admission ¹	Accès pour la discipline enseignable
Théologie, sciences des religions	Religions
Lettres avec comme discipline : - Français moderne, Français médiéval - Allemand - Anglais - Italien - Espagnol - Sciences de l'Antiquité, orientation latin - Sciences de l'Antiquité, orientation grec ancien - Histoire, Histoire ancienne - Histoire et sciences des religions, Etudes théologiques - Histoire de l'art, Histoire et esthétique du cinéma - Philosophie - Psychologie - Géographie	Français Allemand Anglais Italien Espagnol Latin Grec Histoire Religions Histoire de l'art ² Philosophie Psychologie ² Géographie
Sciences sociales	Sociologie
Psychologie	Psychologie ²
Sciences du mouvement et du sport, mention enseignement	Sport
Management, Économie politique, Finance, Comptabilité, contrôle et finance, Systèmes d'information, Sciences actuarielles	Économie et droit ³
Géographie	Géographie
Comportement, évolution et conservation, Sciences moléculaires du vivant, Biologie médicale	Biologie

¹ Ces titres ne garantissent pas une admission automatique.

² Attention, diplôme reconnu uniquement dans le canton de Vaud.

³ Pour autant que le diplôme comporte au moins 120 crédits ECTS dont 30 de niveau Maîtrise, 60 crédits ECTS et 30 crédits ECTS répartis dans les 3 branches d'études suivantes : droit, économie politique et économie d'entreprise (y.c. management, comptabilité, finance, sciences actuarielles). Ceci doit obligatoirement donner lieu à une analyse d'équivalence de titre pour un examen approfondi.

enseigner la culture générale

La culture générale est une discipline enseignée dans les écoles professionnelles.

La formation à l'enseignement de cette discipline est du ressort de la Haute école fédérale en formation professionnelle (HEFP). Le **Diplôme d'enseignant-e de la formation professionnelle pour l'enseignement de la culture générale** est une formation en cours d'emploi organisée sur trois ans. Elle est ouverte aux titulaires d'un Bachelor ou d'un Master universitaire qui disposent, en plus, des éléments suivants :

- * Un emploi fixe d'enseignant-e de culture générale en école professionnelle (min. 3 périodes hebdomadaires)
- * La recommandation d'une école professionnelle
- * Une expérience d'au moins une année d'enseignement de la culture générale en école professionnelle (min. 3 périodes hebdomadaires)
- * Une expérience en entreprise de 6 mois minimum dans une entreprise n'appartenant pas au secteur de la formation.

www.hefp.swiss/enseignement-de-la-culture-generale

LA PÉDAGOGIE SPÉCIALISÉE



La **pédagogie spécialisée** s'adresse aux enfants et aux jeunes de 4 à 20 ans qui rencontrent des difficultés dans leur développement et dans leur capacité d'apprentissage. **L'enseignement spécialisé** concerne les interventions auprès d'élèves à besoins éducatifs particuliers en situation ou non de handicap. **L'éducation précoce spécialisée** touche aux activités de soutien et de prévention auprès d'enfants de 0 à 6 ans.

La HEP Vaud propose une Maîtrise en enseignement spécialisé, ainsi qu'une Maîtrise en éducation précoce spécialisée (en collaboration avec l'Université de Genève). Ces deux formations s'adressent principalement aux titulaires d'un diplôme d'enseignement.

Toutefois, **elles sont ouvertes à certains diplômes délivrés par l'UNIL**, moyennant des crédits ECTS supplémentaires à effectuer en grande partie avant d'entrer dans ces deux cursus. Ces compléments de formation visent à acquérir des connaissances théoriques et pratiques dans le domaine de l'enseignement dans l'école ordinaire.

La **Maîtrise en enseignement spécialisé** (120 crédits ECTS) est ouverte aux titulaires d'un Baccalauréat universitaire en psychologie, d'un Baccalauréat universitaire en sciences sociales, d'une Maîtrise en sciences du mouvement et du sport orientation activités physiques adaptées et santé, ou d'une Maîtrise en sciences et pratiques de l'éducation. Organisée sur trois ans, cette formation s'effectue en emploi ou à temps plein.

**candidat.hepl.ch > Formation à l'enseignement
> Master enseignement spécialisé**

La **Maîtrise en éducation précoce spécialisée** (90 crédits ECTS) est ouverte aux titulaires d'un Baccalauréat universitaire en psychologie. Cette formation théorique et pratique mêle des éléments de psychologie, de médecine, de sociologie et de droit propres au champ de l'éducation précoce spécialisée.

**candidat.hepl.ch > Formation en éducation
> Maîtrise universitaire en éducation précoce spécialisée**

PROCÉDURE D'INSCRIPTION À LA HEP VAUD



L'inscription se fait auprès du Service académique de la HEP Vaud via la plateforme de demande d'admission en ligne. Chaque année, le délai pour le dépôt des dossiers de candidature est fixé **au 31 janvier pour le secondaire II** et **au 31 mars pour le secondaire I et l'enseignement spécialisé**.

Si le nombre de candidatures remplissant les conditions formelles d'admission dépasse celui des places de formation disponibles, elles sont soumises à une sélection. Le RLHEP définit les critères de sélection et leur application (voir articles 65 à 69).

hepl.ch > Mission et organisation > Lois, règlements, directives > Loi HEP, règlements d'application > Règlement d'application de la HEP (RLHEP)

Une fois admis-e, vous serez soumis-e à la rentrée à un examen de français en tant que langue professionnelle et à un examen d'informatique de base en tant qu'outil professionnel. Ces examens doivent être réussis avant le début du 3^e semestre de formation à la HEP Vaud pour le secondaire I et pour l'enseignement spécialisé, et avant la fin de la formation pour le secondaire II.

Pour plus de renseignements, consultez la rubrique admission du site de la HEP Vaud :

candidat.hepl.ch/accueil/admissions.html

ADRESSES UTILES



Haute école pédagogique du canton de Vaud

Avenue de Cour 33 - Case postale - 1014 Lausanne
+41 21 316 92 70 - admissions@hepl.ch

www.hepl.ch

La HEP Vaud répond à vos questions par téléphone du lundi au vendredi, de 10h à 12h et de 14h à 16h (sauf jeudi après-midi et vendredi après-midi). Des séances d'information sur l'admission sont également organisées par le Service académique. Renseignements et inscriptions sur :

candidat.hepl.ch/accueil/admissions.html

comment organiser les compléments de formation ?

Si vous devez accomplir des compléments avant d'être admis à la HEP Vaud, adressez préalablement une demande d'équivalence des titres à l'admission au **Service académique** de la HEP Vaud, qui vous renseignera sur la suite de la procédure.

travailler parallèlement à la formation HEP

Afin de pouvoir travailler à un taux d'environ 40%, la HEP Vaud offre la possibilité d'allonger la durée des études jusqu'au double de la durée normale.

Néanmoins, il faut tenir compte de certaines contraintes pouvant interférer avec l'exercice d'une activité professionnelle. L'horaire des cours peut varier d'un semestre à l'autre et votre présence est contrôlée lors des stages, de certains séminaires et des sessions d'examen.



pour aller plus loin

Découvrez toutes les formations proposées par la HEP Vaud sur son site :

candidat.hepl.ch

Les sites de la Conférence des recteurs de hautes écoles suisses ainsi que de la Conférence des directeurs cantonaux de l'instruction publique contiennent toutes les informations relatives à la formation des enseignantes et enseignants.

www.swissuniversities.ch

www.cdip.ch

